
Nous avons à présent, dans la division "E", une fanfare composée de dix-sept musiciens avec instruments dont ils peuvent se servir soit à cheval soit à pied. Ces instruments, coûtant près de six cents piastres, sont entièrement payés, chaque membre de la division ayant souscrit un certain nombre de jours de paie jusqu'à concurrence de la somme requise. Les musiciens sont de bons exécutants et la division entière porte un vif intérêt à ce corps de musique. Je recommanderais respectueusement qu'une allocation annuelle de \$100 soit accordée à la Division par le gouvernement pour couvrir les dépenses nécessaires; il faut constamment de la musique nouvelle, et il serait bon d'avoir quelques pupitres quand les musiciens jouent à pied. Un bon pupitre pliant coûterait environ \$4.